

Bachelier : assistant de direction option : médical

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE

Tél : +32 (0) 71 15 98 00

Fax :

Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE AD109 Anglais 1			
Code	ECAM1B09AD109	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Corinne CHANTILLON (corinne.chantillon@helha.be) Anne-Louise JAUNARD (anne-louise.jaunard@helha.be)		
Coefficient de pondération		70	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à développer les notions lexicales, grammaticales et syntaxiques tout en développant la communication écrite et/ou orale en anglais.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en secrétariat de direction**

3.1 Manier la langue française et pratiquer des langues étrangères à l'oral et à l'écrit

Acquis d'apprentissage visés

1. Appliquer rigoureusement la théorie grammaticale dans des exercices.
2. Utiliser et/ou expliciter du vocabulaire adéquat dans un contexte donné.
3. Formuler correctement par écrit et oralement des messages liés à la vie quotidienne et professionnelle.
4. Structurer correctement une phrase.
5. Répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits et oraux.
6. Traduire avec précision des mots, expressions et phrases.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECAM1B09AD109A Anglais

84 h / 7 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 70 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECAM1B09AD109A Anglais

70

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : assistant de direction option : médical

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anglais			
Code	20_ECAM1B09AD109A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	84 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Corinne CHANTILLON (corinne.chantillon@helha.be) Anne-Louise JAUNARD (anne-louise.jaunard@helha.be)		
Coefficient de pondération		70	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à développer les notions fondamentales tant du point de vue lexical, grammatical que syntaxique afin de familiariser les étudiants à une série de situations de la vie quotidienne et professionnelle tout en développant leurs techniques de communication orale et écrite en anglais.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'objectif de l'activité d'apprentissage est d'initier l'étudiant aux notions grammaticales et lexicales nécessaires à la pratique courante de l'anglais, portant sur des thèmes généraux et professionnels

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable lors d'exercices et / ou d'examens :

- De restituer, d'utiliser et d'appliquer les notions grammaticales et lexicales vues en cours et /ou en étude autonome dans des phrases simples à complexes et / ou une production écrite en anglais;
- De décoder des messages écrits ou oraux simples à complexes produits en anglais ;
- De reproduire et formuler des messages oraux en anglais ;
- De prononcer et d'accentuer correctement en anglais standard;
- De répondre adéquatement à des questions portant sur le contenu de messages écrits ou oraux simples;

...

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Révision des notions grammaticales
- Révision du vocabulaire anglais de base
- thèmes abordés (liste non exhaustive) -meeting people - dailty routines - daily life - family - figures and numerical expressions - computing (IT, Internet, Word...)
- exercices lexicaux
- exercices de compréhension à la lecture et à l'audition
- exercices oraux

Démarches d'apprentissage

Démarche interactive

Travail en autonomie

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances d'exercices commentés.

Ouvrages de référence

A.J. Thomson - A.V. Martinet: A practical English Grammar, Oxford University Press

J. Bradley & S. Clarke: Business objectives, Oxford University Press.

Cours du professeur, presse écrite et audiovisuelle;

Vidéos et audios : messages authentiques;

...

Supports

Notes de cours;

Documents authentiques; presse écrite et audiovisuelle anglophone; youtube

...

Ces supports sont disponibles sur Connected dans cette UE

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation continue vaut pour 5% du Q1. En cas d'absence à plus de 2 tests de l'évaluation continue, quelle qu'en soit la raison, l'évaluation de janvier vaudra pour les 40% de l'évaluation. Aucun des tests ne sera réorganisé.

Les modalités opérationnelles sont postées sur Connected dans cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	5				
Période d'évaluation	Eve	35	Exe + Exo	60	Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 70

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).